

Communiqué

Le 29 décembre 1995

N° 240

LE CANADA ET LE CHILI TENTERONT DE CONCLURE UN ACCORD COMMERCIAL PROVISOIRE DESTINÉ À FACILITER L'ACCESSION DU CHILI À L'ALENA ET À ACCROÎTRE LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, a annoncé aujourd'hui que les gouvernements du Canada et du Chili ont convenu de négocier un accord commercial bilatéral provisoire en vue de favoriser le commerce et l'investissement entre les deux pays et de faciliter l'accession du Chili à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

M. MacLaren a indiqué que le Canada et le Chili se sont entendus pour entamer à la mi-janvier des travaux devant mener à la conclusion d'un accord bilatéral qui s'appliquera au commerce des biens et des services, à l'investissement et au règlement des différends.

« Le Canada et le Chili sont tous deux résolus à ce que les négociations visant l'accession du Chili à l'ALENA aboutissent, a indiqué M. MacLaren. Toutefois, compte tenu que les pourparlers ne peuvent actuellement progresser aussi rapidement que toutes les parties le souhaiteraient étant donné que l'Administration et le Congrès américains ne se sont pas encore entendus sur la portée du pouvoir de négocier en « procédure accélérée », nous avons décidé de négocier un accord bilatéral provisoire. Cet accord servira de tremplin pour obtenir l'accession intégrale du Chili à l'ALENA, et il y sera incorporé au terme des négociations sur son accession », a-t-il ajouté.

M. MacLaren a par ailleurs souligné que le Canada a manifestement intérêt à renforcer ses relations économiques avec le Chili puisque les liens commerciaux et d'investissement s'intensifient entre les deux pays et que le marché chilien offre tout un éventail de débouchés aux producteurs de biens et services et aux investisseurs canadiens.



Les exportations du Canada au Chili continuent d'augmenter et s'élèvent à 264,6 millions de dollars pour les neufs premiers mois de l'année en cours. Durant la même période, les importations ont elles aussi augmenté pour atteindre 233,2 millions de dollars. On s'attend par ailleurs à ce que les exportations annuelles du Canada au Chili dépassent, en 1995, la barre des 314,4 millions de dollars atteinte l'an dernier. Le Canada est aussi l'un des principaux investisseurs étrangers au Chili, où il possède des investissements réels et projetés totalisant 7 milliards de dollars dans les mines, les télécommunications, la distribution de l'énergie, l'industrie légère et d'autres secteurs.

On assistera au cours des prochains mois, en plus du déroulement des négociations visant la conclusion d'un accord provisoire, à la poursuite des échanges à caractère technique entamés entre le Chili et les trois partenaires actuels au sein de l'ALENA, en l'occurrence le Canada, le Mexique et les États-Unis, en vue de l'accession à part entière du Chili à cet accord.

« Le Canada reste fermement résolu à favoriser une libéralisation accrue du commerce dans l'hémisphère, a indiqué M. MacLaren. La conclusion d'un accord provisoire entre le Canada et le Chili aidera ce dernier à accéder à l'ALENA, et imprimera un élan supplémentaire au projet de Zone de libre-échange des Amériques. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

Document d'information

LES RELATIONS CANADA-CHILI EN MATIÈRE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT

Les échanges bilatéraux ont plus que doublé au cours de la dernière décennie, passant de 202,4 millions de dollars en 1983 à un sommet de 547,8 millions en 1994. Durant la même période, les exportations canadiennes de blé, de matériel de production de pâtes et papier, de matériel d'exploitation minière, de matériel de télécommunications, de pièces automobiles et de produits du fer et de l'acier se sont multipliées. En 1994, la valeur des exportations canadiennes au Chili a atteint 312,1 millions de dollars, une augmentation de près de 50 p. 100 par rapport à 1993.

Seul pays d'Amérique latine avec une « cote de crédit BBB », le Chili a attiré la somme record de 1,69 milliard de dollars américains en investissements étrangers en 1993. Le flux des investissements canadiens vers le Chili a augmenté considérablement dans les quatre dernières années, faisant du Canada l'un des investisseurs étrangers les plus importants dans ce pays. Au mois de juillet 1995, le total cumulé des investissements effectifs du Canada à l'étranger s'élevait à 2,4 milliards de dollars, alors que le total cumulé des investissements effectifs et prévus atteignait 5,6 milliards de dollars. La majeure partie de ces fonds sont investis dans le secteur minier, principalement la mise en valeur de mines, bien que d'autres secteurs comme l'énergie, les banques et les communications commencent à devenir plus attrayants.

Les entreprises canadiennes s'intéressent surtout aux secteurs des mines, des forêts, de l'électricité et de l'énergie, des communications et de l'informatique, de l'agriculture et de l'environnement. Les économies canadienne et chilienne, axées sur le secteur primaire, ont beaucoup en commun et le Canada jouit d'une excellente réputation en tant que fournisseur de pointe, ce qui accroît les possibilités de ventes de biens et services ainsi que de transferts de technologie. Il y a plus de 50 coentreprises canado-chiliennes en activité au Chili, dans des secteurs allant de la lutte contre les incendies de forêt à la fabrication d'équipement industriel.

Tout indique que les relations commerciales canado-chiliennes continueront de prendre de l'expansion. Même s'il ne compte que 14 millions d'habitants et qu'il est loin du Canada, il ne faut pas sous-estimer les possibilités du Chili, d'autant qu'il peut servir comme base d'activités dans des pays tiers et qu'il dispose d'une industrie développée, d'un milieu d'affaires professionnel et d'un riche capital-ressources.

En janvier 1995, le premier ministre Jean Chrétien a dirigé la première délégation officielle à jamais visiter le Chili. Au cours de la visite de la délégation, qui était composée de plus de 250 gens d'affaires représentant plus de 185 compagnies, 33 entrepreneurs canadiens ont signé des ententes commerciales d'une valeur de plus de 1,7 milliard de dollars (918 millions de dollars en contrats et 846 millions de dollars en ententes de principe avec des partenaires chiliens). Les compagnies représentaient un large éventail d'industries et de technologies à la grandeur du Canada, y compris les secteurs des mines et de l'énergie. La foire EXPOMIN '94, tenue à Santiago en mai 1994, a attiré le nombre record de 140 compagnies canadiennes offrant des services et du matériel dans le secteur minier.

Témoignant de la priorité accordée aux relations entre le Canada et le Chili, plusieurs autres visites officielles ont eu lieu depuis environ un an. En mars dernier, Ralph Goodale, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, s'est rendu au Chili à la tête d'une délégation d'affaires composée de 30 compagnies et associations et en avril, Jon Gerrard, secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement), a dirigé une mission environnementale de 43 compagnies au Chili.

Les investissements considérables du Canada au Chili rendent prioritaires l'élaboration d'instruments bilatéraux qui pourraient protéger plus efficacement ces investissements à moyen et à long terme. Les placements effectués au Chili sont actuellement admissibles à l'assurance-investissement offerte par la Société pour l'expansion des exportations (SEE). La SEE a financé des lignes de crédit avec la Banco Sud Americano et la Banco O'Higgins, ainsi qu'avec la Compañia de Telefonos de Chile (CTC). Tous les programmes de la SEE sont admissibles, tant au niveau du secteur privé que du secteur public. La conclusion d'un accord de double imposition est également demeurée un objectif important pour le Canada. Quant à la négociation d'un accord de protection de l'investissement étranger, la nécessité d'un tel accord a disparu quand le Chili a confirmé qu'il voulait accéder à l'ALENA, dont le chapitre 11 porte justement sur cette question.

Le Programme de coopération industrielle de l'ACDI est actuellement le mécanisme de l'Agence le plus utilisé au Chili. Aux termes du Programme, le Chili est un marché prioritaire en Amérique latine. L'accent est mis sur l'appui aux transferts de technologie et aux coentreprises. Les projets sont très variés : services d'ingénierie et de géologie de haute technicité, projets de démonstration en matière de culture hydroponique et de lutte contre les incendies de forêt et développement de technologies de niche comme la construction automatisée et les logiciels financiers. Le bilan actuel se chiffre à 43 projets d'une valeur totale de 1,9 million de dollars.

À l'occasion de la visite du premier ministre en janvier, plusieurs accords et protocoles d'entente ont été signés, notamment une entente portant sur la création de la Commission binationale permanente Canada-Chili sur les relations politiques, économiques et commerciales. Le Conseil canadien des chefs d'entreprises a conclu une alliance stratégique avec la Confederacion de la Produccion y del Comercio afin de favoriser des liens directs entre les entreprises dans le contexte de l'ALENA. De nouveaux protocoles ont aussi été signés dans les domaines de l'environnement, des télécommunications, des transports et des parcs.

Parmi les accords de coopération en place : l'Association des manufacturiers canadiens et la SOFOFA (son homologue chilien) ont établi des relations officielles; les deux organisations ont procédé à un échange de missions de haut niveau, une mission canadienne en septembre 1992 et une mission de la SOFOFA au Canada en juin 1993. Le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET) d'Énergie, Mines et Ressources Canada et le CIMM (l'Institut chilien des mines et de la métallurgie) ont signé en août 1991 un protocole d'entente sur la recherche coopérative en technologie minière; le Centre de foresterie du Pacifique et l'INFOR (l'Institut chilien de recherche sur la forêt) ont entrepris un programme d'échanges de semences; le Centre canadien de télédétection de Ressources naturelles Canada et l'Instituto Geografico Militar (l'Agence chilienne de cartographie) ont signé un protocole sur les échanges techniques en décembre 1993; et l'Association des ingénieurs-conseils du Canada a signé en octobre 1993 une entente sur l'échange d'informations et de technologies avec son homologue chilien, l'Asociacion de Ingenieros Consultores de Chile.

Document d'information

LE CHILI

Situation politique

Aux élections de décembre 1993, M. Eduardo Frei, candidat de la coalition de centre gauche au pouvoir, Concertación Nacional, a remporté une victoire décisive avec 58 p. 100 des voix. Le sénateur Allesandri, qui représente une alliance de partis de droite, a été son plus proche rival, avec 24 p. 100 des voix. La Concertación a conservé la majorité qu'elle avait à la Chambre basse, mais n'a pas réussi à en obtenir une au Sénat, où huit sénateurs conservateurs non élus - nommés par l'ancien président Pinochet - conservent leurs sièges.

M. Aylwin, l'ex-président, avait mené la Concertación à la victoire en 1990, lors des premières élections suivant la démission du général Pinochet, et on lui attribue la réussite exceptionnelle de la transition du régime militaire au gouvernement civil. Il a mis en branle d'importantes réformes sociales dont le président Frei poursuit la réalisation. Ce dernier a indiqué que ses priorités seront de continuer la lutte contre la pauvreté (dont le taux était passé de 40 p. 100 en 1989 à 30 p. 100 à la fin de 1993) et d'atteindre un plus haut niveau de vie ainsi que de réformer les systèmes d'éducation et de santé. Pour atteindre ces objectifs, il met l'accent sur l'amélioration de la productivité, la formation professionnelle et la diversification des exportations vers des produits à plus grande valeur ajoutée.

Situation économique

Grâce à l'une des économies les plus ouvertes et les plus dynamiques de l'Amérique latine, le Chili affiche un bilan impressionnant : dix années consécutives durant lesquelles le taux moyen de la croissance réelle du produit intérieur brut (PNB) a été de 6 p. 100, avec un sommet de 10,3 p. 100 en 1992. En 1994, le PIB a progressé de 4,3 p. 100, comparativement à 6 p. 100 en 1993. L'inflation a diminué de 12,7 p. 100 en 1993 à 8,9 p. 100 l'an dernier, le taux le plus bas depuis 1960. En 1993, le taux de chômage était de 4,3 p. 100, le niveau le plus bas enregistré au cours des deux dernières décennies, grâce à la création d'un nombre record d'emplois. En 1994, ce taux subissait une légère augmentation, pour se situer à 5,4 p. 100.

Faisant preuve de rigueur et du sens des responsabilités, le gouvernement a mis en place des politiques financières qui ont créé un climat attrayant pour les investisseurs chiliens et étrangers. Les dépenses d'investissement ont atteint un niveau inégalé de 27 p. 100 du PIB en 1993, et l'investissement direct étranger a brisé les records deux années de suite. L'investissement est passé de 14 p. 100 du PNB au milieu des

années 1980 à un taux moyen de 20 p. 100 dans les trois dernières années.

L'imposition par la Banque centrale d'un coefficient de couverture de 20 p. 100, d'une durée d'un an, sur toutes les entrées de devises reste une source mineure de frictions pour les spéculateurs, tout comme le droit de timbre d'environ 0,1 p. 100 par mois, jusqu'à un maximum de 12 mois ou 1,2 p. 100, sur les investissements. Les investisseurs étrangers peuvent rapatrier leurs profits immédiatement, mais ils doivent attendre un an en ce qui concerne le capital initial investi.

Le Chili est très compétitif sur un certain nombre de marchés étrangers; ses exportations, qu'on estime à 14,5 milliards de dollars américains en 1994, sont réparties presque également entre les Amériques, l'Asie et l'Europe. Il poursuit une politique de diversification des exportations, tant sur le plan des marchés que des produits, ainsi qu'une politique de libéralisation des échanges avec les pays de l'hémisphère.

En octobre 1995, alimentée par une bonne performance au niveau de l'investissement et de l'exportation, l'économie du Chili avait augmenté de 8,4 p. 100 au cours des douze derniers mois. On s'attend aussi à ce que l'inflation continue de baisser. Dans l'ensemble, cette croissance soutenue se traduira par une augmentation du revenu réel de la plupart des travailleurs, un taux de chômage voisin de 5 p. 100 et un accroissement des recettes publiques pour financer des dépenses sociales de plus en plus élevées. Cette situation permettra au gouvernement de poursuivre sa lutte contre la pauvreté.

Canada - Chili

Exportations et importations de marchandises

Janvier à décembre 1994 (en milliers de \$CAN)

	Exportations au Chili	Importations du Chili	Total des échanges bilatéraux
1992	154 683	202 491	357 174
1993	212 515	209 305	421 820
1994	314 400	235 706	550 106

Source : Statistique Canada, Statistiques sur les échanges de marchandises.